A.S.B.L. Net-Volley Seniors
Siège : Rue des Bouleaux, 15, 4540 Amay — Saison 2025 – 2026
N° entreprise 0828 972 886 — CR N° 6
Organe d'Administration — Réunion du 28/01/2026

Présents : Mmes Auguste, Engel, Fraselle et Massagor.
MM. Goëmé, Lhoest, Plomteux et Renerte.

1. Approbation du PV N° 5 du 10/12/2025.
2. Finale des coupes.
   A la date du 31 décembre 2025, il n'y avait qu'une seule candidature à l'organisation de la finale des coupes (Angleur).
   Celles-ci se dérouleront le jeudi 21 mai 2026 à Bressoux MAIS organisées par le club d'Angleur.
3. Date de l'AG.
   L'AG 2026 se déroulera le mercredi 27 mai 2026 à Montegnée si les travaux sont terminés.
4. Communication au sein de l'OA.
   Tous les mails arrivant au secrétariat ou chez n'importe quel membre de l'OA doivent être transmis à tous les membres de l'OA.
5. Feuilles d'arbitrage.
   Le système actuel de transfert par mail des données entre Ph. Göemé et MJ. Gilles fonctionne bien.
   Après contrôle des suppléances et cartes, Philippe remettra les feuilles à Marie-Jeanne.
6. Arbitrage (tenue, défraiements).
   Faut-il commander de nouvelles vareuses pour les arbitres ?
   Réponse : pas pour le moment, il en reste encore quelques-unes.
   Défraiements (longues distances), les défraiements étant calculés en fonction de la distance entre le domicile de l'arbitre et le lieu des matchs, ces distances s'allongent avec les matchs à Butgenbach et bientôt à Braives, nous ajoutons des paliers à la liste existante : +de 65 Km = 36€ et + de 80 Km = 42€.
7. Carte jaune lors de la remise de la feuille de rotation à l'arbitre ?
   Aucune sanction pour un retard de remise de feuille de rotation à l'arbitre n'est prévue dans notre règlement. Une carte jaune devant être précédée par un avertissement, il faudrait vérifier si l'arbitre, qui a donné une carte jaune à l'équipe (?), l'a bien fait.
   Marc Plomteux avertira les arbitres concernés.
8. Législation sur les factures (Peppol).
   A partir du 1er janvier les factures destinées à la fédération arriveront par Peppol (mais nous ne devons pas envoyer nos factures par Peppol puisque nous ne sommes pas soumis à la TVA).
9. Désignations des arbitres (modifications).
   Quand il y a une modification dans les désignations d'arbitre, cette modification devra être transmise à tous les arbitres.
   Pour pallier au manque d'arbitre, il a été suggéré de demander si certains joueurs, qui ne désirent pas devenir vraiment arbitres, n'accepteraient pas d'arbitrer « chez eux » pour les autres divisions que la leur …
10. Calendriers.
    Les clubs se plaignent d'être parfois bye lors d'une journée se déroulant près de chez eux …
    Notons que, la plupart des équipes « bye » le sont lorsque les autres jouent dans un hall à 2 terrains, comme il y a plus de hall à 2 terrains du côté de Herve, Aubel, Spa, Dolhain, … ce sont souvent les clubs du côté de Huy, Verlaine, Oreye qui sont « bye » loin de chez eux. Si vous trouvez des halls à 3 terrains dans lesquels nous pouvons jouer sur le plateau de Herve, la situation pourra changer.
    De même que certains se plaignent de devoir jouer plusieurs jours d'affilée … Les équipes Dames regroupent des joueuses de toutes les divisions … Il est impossible de mettre un jour sans match

les veilles et les lendemains de la compétition dames … Pour les journées de coupe, nous ne pouvons pas prévoir dans quelles divisions jouent les « qualifiés », faut-il aussi mettre des jours blancs avant et après les journées de coupe ?

Ces phénomènes sont connus, l'établissement du calendrier est complexe vu le nombre d'équipes et le nombre de journées à caser. Cette année, beaucoup (trop ?) de clubs reçoivent le mardi, certains clubs nous donnent quelques dates bien précises pour fixer leurs journées, ce qui ne nous permet pas toujours de fixer des écarts raisonnables …

Il a été suggéré d'envisager de demander aux clubs de recevoir chez eux même si aucune de leurs équipes n'est concernée.

Lors de l'élaboration du prochain calendrier, ces points feront l'objet d'une attention particulière.

11. Existe-t-il un défraiement lors des réunions des différentes commissions ?

Les membres participants aux différentes commissions ainsi que les témoins cités par ceux-ci seront défrayés d'une somme de 12 € par prestation.

12. Est-il possible d'introduire des notes de frais (achat de boissons lorsque la cafétéria est fermée lors d'une réunion de la commission), ce qui sera le cas mercredi prochain lors de la CD à Calidis.

Réponse : oui, sur présentation d'un ticket de caisse.

13. Nouvelles dates pour les rencontres « remises » : déjà sur le site.

14. Division 5 : fixer les règles de jeux et de montée et descente …

Suite aux mails échangés entre certains présidents et secrétaires de club, revenant sur la décision prise lors de la dernière AG (à savoir : … *Vu l'évolution de notre sport qui devient de plus en plus du volley avec l'arrivée de nouveaux membres issus et qui parfois joue encore au volley, l'idée de créer une nouvelle série D5 est je pense demandée par plusieurs clubs afin de permettre aux personnes plus âgées et moins actives de continuer à pratiquer le net volley.* ***Vote de l'AG : 66% des voix pour la création d'une D5. Il faut maintenant compléter les règles en fonction de cette division*.)** L'O.A. pense qu'une assemblée générale extraordinaire doit se réunir pour avoir une discussion franche sur le sujet. Notons que ces récriminations ne sont arrivées à l'OA que par hasard… (un président et une secrétaire de club faisant partie de l'OA)

15. Courrier : néant

16. Divers.

- Les cotisations devront être payées pour le 1er septembre 2026 et les F1 seront rentrés pour la même date. Il en est de même pour toutes inscriptions durant la saison, la cotisation d'abord, le F1 ensuite.
- Equipement des halls pour une journée de compétition : Marc établira la liste des problèmes constatés dans les différents halls. Cette liste sera transmise à tous les membres de l'OA qui à l'occasion vérifieront si les ajustements ont eu lieu.

Prochaine réunion de l'OA le mercredi 04 mars2026 à 9H30 à Montegnée.

Alice Auguste	Christine Fraselle
Présidente	Secrétaire